

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 20 mars 2025

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU
M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques
MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN
CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique
BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle
TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

M. Daniel MOUTARD, pouvoir à Mme Marylin FLAMAIN
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Yves RINCK

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Aurélie LOUPIAS

2025 - 03 - 17 / PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)
Déclaration d'engagement de la Commune

RAPPORTEUR : M. Thierry TATONI

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a été adopté par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 17 décembre 2024.

Ce document cadre poursuit deux objectifs principaux : participer à atténuer le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire aux effets du changement climatique.

Ce plan entre maintenant dans une phase concrète de mise en œuvre pour répondre à ces deux objectifs. Dans cette dynamique il est proposé aux communes de signer une déclaration d'engagement qui témoigne d'une démarche commune entre les maires et la Communauté de Communes des Baronnies Provençale, ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs locaux impliqués.

Il est rappelé au préalable que la commune de Nyons a déjà entrepris ces dernières années un certain nombre d'actions qui participent des objectifs poursuivis par le PCAET : équipement d'une flotte de véhicules électriques, mise en service de la navette « Nyons Bus » électrique, extinction de l'éclairage public depuis le mois de décembre 2023, isolation des bâtiments communaux, réduction des consommations d'énergie, mise en place d'un plan de sobriété en matière d'eau potable, production d'énergie renouvelable....

Enfin, il est souhaité que cette adhésion au PCAET ne constitue pas une entrave au développement de la commune, notamment en ce qui concerne les orientations d'urbanisme (P.L.U.).


Ces points exprimés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'ADHERER à la démarche Climat Baronnies en Drôme Provençale,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la déclaration d'engagement annexée à la présente délibération,
- DE DESIGNER un référent pour représenter la Commune.

Aurélie LOUPIAS
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



Pc

Annexe

Déclaration d'engagement

Commune



Forte d'un engagement face au changement climatique, et conformément à la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a adopté son **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)** en décembre 2024.

Cet outil de planification fixe des objectifs de :

- Réduire les consommations d'énergie de 38% d'ici 2050
- Développer les énergies renouvelables pour arriver à une production de 367 GWh en 2050
- Améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants atmosphériques
- Réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050
- S'adapter au changement climatique et réduire notre vulnérabilité
- Faire des économies en matière de dépense énergétique

Pour tendre vers ces objectifs, la Communauté de Communes anime la mise en œuvre d'un plan opérationnel avec 119 actions multi-partenariales sur six ans (2024-2030). Elle agit directement à travers la gestion de ses services et de son patrimoine, ainsi que via ses politiques publiques. Elle se positionne également comme coordinatrice de la transition écologique sur son territoire, en impliquant activement les acteurs locaux. Cette déclaration vise à rassembler l'ensemble des acteurs dans une dynamique collective d'engagement en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique : **Climat Baronnies en Drôme Provençale**.

Ainsi, le signataire (nom et prénom) COMBES Pierre
représentant la commune de NYONS

Adhère à la démarche Climat Baronnies en Drôme Provençale et contribue à tendre collectivement vers les objectifs cités ;

S'engage dans la dynamique collective du territoire en participant à des actions et aux rencontres annuelles et, possiblement, en désignant un référent au sein de sa commune.

Le : 26 Mars 2025
Signature de l'engagé :



(Déclaration du
AR du 26/3/2025)

NB : La CCBDP invite les maires à présenter cette déclaration d'engagement à leur conseil municipal dans l'optique d'une éventuelle délibération.

Pour recevoir les informations et actualités de Climat Baronnies en Drôme Provençale, merci de nous laisser votre adresse mail :

.....

CCBDP
DE CLERMONT EN
Baronnies
en drôme provençale